



**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARIE-AUX-MINES**  
**Extrait du Registre des Délibérations**

Nombre de membres élus au Conseil : 27 dont 27 sont encore en fonction. Séance du 05 Juin 2026. Etaient présents à la séance sous la présidence de Mme Noëllie HESTIN, Maire : 20 membres, absents excusés ayant donné procuration : 6 membres, absents excusés : 0 membres, absent : 1 membre

**POINT N° 36**

**COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS**

Mme la Maire explique que la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) est composée de 8 membres titulaires et de 8 membres suppléants désignés par le Directeur régional/départemental des finances publiques à partir d'une liste de 32 contribuables proposés par le Conseil municipal.

Conformément au 3<sup>ème</sup> alinéa du 1 de l'article 1650 du Code Général des Impôts (CGI), les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- Etre âgés de 18 ans au mois ;
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne ;
- Jouir de leurs droits civils ;
- Etre inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou cotisation foncière des entreprise) ;
- Etre familiarisés avec les circonstances locales ;
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat municipal.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensés par l'administration fiscale.

La Maire étant membre de droit de la CCID, elle ne doit pas être mentionnée dans les personnes proposées ci-dessous.

Il est ainsi proposé la liste des noms suivants



Civilité	Nom	Prénom	Date de naissance	Adresse	Imposition directe locale
Monsieur	BERTOLA	Daniel	07/07/1945	8 route du Stade	Taxe foncière
Monsieur	BERSON	Hugues	24/03/1949	57 Echery	Taxe foncière
Madame	BOCKSTALLER	Agnès	17/01/1966	151 rue de Lattre de Tassigny	Taxe foncière
Monsieur	CREUZOT	Gérard	26/03/1949	3 terrasses du plein soleil	Taxe foncière
Monsieur	FREPPPEL	William	12/08/1960	45 rue Trzic	Taxe foncière
Madame	GALLOIS	Eve	17/11/1985	65 Echery	Taxe foncière
Madame	GRIVEL	Adelaïde	23/07/1988	2A Côte d'Echery	Taxe foncière
Monsieur	HIRSCH	Robert	13/04/1954	11 rue Trzic	Taxe foncière
Monsieur	LAGAÏSSE	Gilles	19/09/1953	10 rue Wilson	Taxe foncière
Madame	MARAFIOTI	Jessica	12/12/1983	23 rue Jean-Jacques Bock	Taxe foncière
Monsieur	MARCHAL	Maurice	06/09/1959	24 Rue Jacob Amann	Taxe foncière
Monsieur	MASSON	Denis	12/09/1947	52 rue d'Untergrombach	Taxe foncière
Monsieur	NALBANTI	Nicolas	01/12/1978	81 rue Wilson	Taxe foncière
Monsieur	PATRIS	André	08/05/1954	26 rue Poincaré	Taxe foncière
Madame	PENSIER	Magali	01/04/1976	45 rue Trzic	Taxe foncière
Monsieur	SCHAEFER	Georges	05/06/1947	7 rue des cerisiers	Taxe foncière
Monsieur	SCHWIEG	Hugues	02/08/1941	34 Echery	Taxe foncière

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'arrêter la liste des contribuables listés ci-dessus parmi lesquels seront désignés 8 commissaires titulaires et 8 commissaires suppléants de la CCID

D'AUTORISER Madame la Maire ou son représentant à prendre tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Délibération adoptée à l'unanimité.

La secrétaire de séance

Nadège FLORENTZ

La Maire

Noëllie HESTIN